

Transport. Messagerie. Logistique. Transit

Fret Aérien & Maritimes

IMPORT – EXPORT - LICENCE TRANSPORT N° 2011/ 11/ 0004013

N° EORI Aut. DOUANE: FR53818646100025

Tél ++ 33 1 82 30 26 72 - Fax : ++ 33 9 84 28 66 12

Sce com. ++ 33 6 65 29 07 97 - Mail : envoi.colis@dinguissaexpress.fr



Prise en charge colis			
<<Le dépôt des colis requiert notre accord obligatoirement>>			
Agence de Bobigny (Livraison petits colis, de 0 à 50 kg)	Agence de Roissy – 1 (Livraison de colis encombrant)	Agence de Roissy 2 (Livraison de colis encombrant)	Agence de Rouen (Port) (Livraison de colis encombrant)
DINGUISSA EXPRESS 2-6 Avenue Henri Barbusse 93000 Bobigny Tél : 01 82 30 26 72			

N.B :

- - Délai d'expédition par avion : 2 jours
- - Délai d'expédition par bateau : 30 jours + 7 jours
- Paiement par virement, espèce, Carte bancaire, par chèque.

Western Union ou Money Gram : à l'ordre de : Nom : DINGUISSA BOUNGOU

Prénom : Alfred

Pays : France

Dans tous les cas, toute expédition est conditionnée par la réception effective des sommes dû dans notre compte bancaire.

Vous devrez nous fournir :

- La pièce d'identité de l'expéditeur
- Les factures d'achat ou attestation de donation
- Imprimé et remplir l'inventaire
- Imprimé et signé le mandat de représentation direct douane
- Imprimé et accepté nos conditions générales de vente

SARL DINGUISSA Express au capital social de 8000 EUR
Bureau & Siège social : 2/6 Avenue Henri Barbusse 1ere étage - 93000 Bobigny
RCS BOBIGNY 538 186 461 Code APE: 5229A TVA INTRA: FR21538186461

www.dinguissaexpress.fr

Membre d'une association agréée : accepte le paiement par chèque



MANDAT DE REPRESENTATION DIRECT DOUANE

Je soussigné(e).....
Demeurant.....
Adresse mail :

Donne par le présent mandat délivré à toutes les agences de la SARL DINGUISSA EXPRESS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8000 Euros, dont le siège social est à BOBIGNY (93000)

2 - 6 Avenue Henri Barbusse, immatriculée au RCS et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 538 186 461

Adresse bureau : 2 /6 Avenue Henri Barbusse 93000 Bobigny.

Tous pouvoirs pour me représenter auprès de tous les bureaux des Douanes françaises et étrangère, dans le cadre de la représentation directe conformément à l'article 5.2.1 du Code des Douanes Communautaire (Article 26 de la Loi des finances rectificative n°97-1239 du 29 décembre 1997), en la personne de ses salariés habilités, afin de :

- Etablir, signer et déposer en mon nom et pour mon compte toutes déclarations de douane à l'importation et à l'exportation et de façon générale, faire tous actes concernant le service des douanes,
- Me représenter auprès des autres Administrations ou tout organisme compétent pour la réalisation des opérations confiées (sanitaire, phytosanitaire, vétérinaire, accises, etc.....).
- Recevoir tout remboursement, en donner acquis et retirer tout certificat et en donner reçu.

Je demande à la SARL DINGUISSA EXPRESS de mettre en place elle-même, et d'utiliser leurs propres crédits en douane (Crédit d'Enlèvement et Crédit d'Opérations Diverses) pour l'exécution des opérations ci-dessus, en mon nom et pour mon compte. La Sarl DINGUISSA EXPRESS pourra à tout moment refuser de traiter telle ou telle opération en douane en raison des réglementations applicables, ou d'une insuffisance des crédits en douane, ou pour tout autre motif ; j'ai bien noté que la SARL DINGUISSA EXPRESS n'assurent pas de représentation fiscale (ponctuelle ou globale).

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente de LA SARL DINGUISSA EXPRESS et les accepte.

Le présent mandat prend effet à compter duet pour une opération seulement/ ou, pour l'opération suivante (Identification de l'opération concernée)

Fait à..... le.....

Signature client + Bon pour accord
Représentant directe douane dans les conditions ci-dessus



Transport. Messagerie. Logistique. Transit

Fret Aérien & Maritimes

IMPORT – EXPORT - LICENCE TRANSPORT N° 2011/ 11/ 0004013

N° EORI Aut. DOUANE: FR53818646100025

Tél ++ 33 1 82 30 26 72 - Fax : ++ 33 9 84 28 66 12

Site web. ++ 33 6 65 29 07 97 - Mail : envoi.colis@dinguissaexpress.fr



Liste des produits interdits

- Toute espèce animale vivante
- Lingots (quelque soit le métal)
- Documents et titres négociables au porteur
- Armes à feu, munitions, explosifs et armes
- Restes humains et cendres
- Marchandises illégales
- Devises
- Pierres précieuses brutes
- Ivoire

Soumises à restriction

- Bijoux ou objets fabriqués avec des métaux ou pierres précieuses
- Imitations d'armes à feu, d'explosifs ou de munitions
- Fourrures
- Bijoux fantaisie et Montres
- Cigarettes et cigarettes électroniques
- Antiquités, objets d'art et livres d'art
- Marchandises dangereuses réglementées
- Produits périssables
- Produits financiers ou négociables (cartes SIM, cartes de crédit vierges ou activées, chèques, tickets de loterie, cartes téléphoniques prépayées, Traveller's Chèques, etc.).

DINGUISSA Express

Extrait CGV DINGUISSA EXPRESS

Article 2 - PRIX DES PRESTATIONS

2.1 - Les prix sont calculés sur la base des informations fournies par le donneur d'ordre (le client), en tenant compte notamment des prestations à effectuer, de la nature, du poids, et du volume de la marchandise à transporter et des itinéraires à emprunter. Les cotations sont établies en fonction du taux des devises au moment où lesdites cotations sont données.

Elles sont également fonction des conditions et tarifs des substitués ainsi que des lois, règlements et conventions internationales en vigueur.

Si un ou plusieurs de ces éléments de base se trouvaient modifiés après la remise de la cotation, y compris par les substitués de DINGUISSA EXPRESS., de façon opposable à ce dernier, et sur la preuve rapportée par celui-ci, les prix donnés primitivement seraient modifiés dans les mêmes conditions.

Il en serait de même en cas d'événement imprévu, quel qu'il soit, entraînant notamment une modification de l'un des éléments de la prestation.

Nos tarifs sont affichés à titre indicatif et peuvent être changés et s'adapter.

Aucun remboursement des frais ne pourra être effectué après réajustement des volumes et poids en faveur de DINGUISSA EXPRESS.

Par contre, si vous nous communiquez des informations erronées pour le calcul des poids et volume de vos colis, un réajustement des frais vous sera réclamé avant tout envoi des colis.

N.B : Le contenu des colis est vérifié avant toute expédition, ce qui peut nous amener à défaire vos emballages.

Toutefois, si vos colis séjournent plus de 24h dans nos locaux, toute annulation d'expédition de fret sera soumise à une taxe forfaitaire de 150 € après acquittement des frais de stockage et de manutention, les frais de retour seront à votre charge.

SARL DINGUISSA EXPRESS

Bon pour acceptation des Conditions de Vente (Signature)

SARL DINGUISSA Express au capital social de 8000 EUR
Bureau & Siège social : 2/6 Avenue Henri Barbusse 1er étage - 93000 Bobigny
RCS BOBIGNY 538 186 461 Code APE: 5229A TVA INTRA: FR21538186461

www.dinguissaexpress.fr

Membre d'une association agréée : accepte le paiement par chèque

Transport. Messagerie. Logistique. Transit

Fret Aérien & Maritimes

IMPORT – EXPORT

LICENCE TRANSPORT N° 2011/ 11/ 0004013

N° EORI Aut. DOUANE: FR53818646100025

Tél ++ 33 1 82 30 26 72

Fax : ++ 33 9 84 28 66 12

Site com. ++ 33 6 65 29 07 97

Mail : colis@dinguissaexpress.fr



DINGUISSA
Express



RIB - Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements, etc ...).
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc ...).

RIB - Identifiant national de compte
National Bank Account Number

Domiciliation
Domiciliation

ETABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
20041	00001	5784200E020	39

**PARIS IDF CENTRE
FINANCIER
11 RUE BOURSEUL
75900 PARIS CEDEX 15**

L'identifiant international de compte est intégré au présent relevé d'identité bancaire. Cet identifiant a été créé pour faciliter les règlements transfrontières.

IBAN - Identifiant international de compte
International Bank Account Number

BIC - Identifiant international
de l'établissement
Bank Identifier Code

FR63 | 2004 | 1000 | 0157 | 8420 | 0E02 | 039 | **PSSTFRPPPAR**

Titulaire du Compte - Account Owner

DINGUISSA EXPRESS SARL

SARL DINGUISSA Express au capital social de 8000 EUR
Bureau & Siège social : 2/6 Avenue Henri Barbusse 1ere étage - 93000 Bobigny
RCS BOBIGNY 538 186 461 Code APE: 5229A TVA INTRA: FR21538186461
www.dinguissaexpress.fr

Membre d'une association agréée : accepte le paiement par chèque